



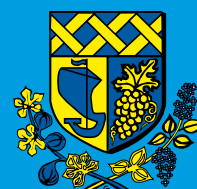
Berges Saines

Les Tréteaux de La Frette

le courrier frettois



BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE SUR SEINE



Esthé chez vous !

**Soins Esthétiques
à domicile :**
soins du visage,
soins du corps,
épilations...

**20% DE RÉDUCTION
SUR VOTRE 1^{ER} RDV**

L **LORENCE**
E s t h é t i q u e

Tous vos rdv au 06 32 91 17 26
ou par email
laurence@esthe-chez-soi.fr

PI Jean-Pierre

**TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET
DE NETTOYAGE DE JARDINS**

Déplacement et devis gratuits

Tonte de pelouses

Taille de haies

Béchage de jardins

Nettoyage haute pression

Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE

06 37 11 67 30 01 34 50 17 89

9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Les rendez-vous de 2012

SOMMAIRE

■ éditorial	3
■ actualités	4-9
■ scolaire - enfance - jeunesse	10
■ seniors	10-11
■ environnement	12
■ culture-loisirs	13-17
■ associations	18
■ sports	19-20
■ tribunes	22
■ agenda	23
■ album	21 et 24

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
Fax : 01 39 31 50 18
www.ville-la-frette95.fr

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57

A bien des égards cette année va être déterminante. C'est le cas au plan national avec les rendez-vous majeurs de la présidentielle et des législatives.

C'est le cas, aussi, au plan communal, car **2012 sera riche en évènements et réalisations**. Parmi les plus importants (et sans vouloir être exhaustif), je citerai :

- l'adoption du PLU, l'ouverture de la supérette, la livraison des 17 logements de la place de la Gare, l'étude de la requalification du cœur de ville, la finalisation du projet du 108 rue d'Argenteuil,
- il y a aussi la fin de la réhabilitation de l'église Saint-Nicolas ainsi que la première phase de l'aménagement de l'espace identitaire du vieux village.
- Et puis d'importants travaux de voirie seront engagés...

Tous ces points ont été évoqués lors de la présentation de mes vœux (voir l'article pages 4 à 6).

J'ajoute que le groupe de travail en charge de la circulation et du stationnement a beaucoup travaillé sur le dossier sensible du centre gare. Ses premières conclusions vous sont communiquées page 7.

Enfin, **pour la 11^e année consécutive, nos impôts locaux n'augmenteront pas en 2012**. Mais notre marge de manœuvre se trouvera limitée compte tenu de la pénalité subie au titre de l'article 55 de la loi SRU. Un recours a été déposé au tribunal administratif contre cette mesure injuste et incompréhensible.

Quoiqu'il en soit l'heure ne doit pas être à la morosité. Il nous faut aller de l'avant, **refuser l'immobilisme** et je partage l'opinion du philosophe Alain pour qui « **le pessimisme est d'humeur, l'optimisme de volonté** ».



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération du Parisis

Vœux La Frette 2012



Extraits du discours de M. le Maire

Dans cette période économique et sociale délicate, la municipalité est aux côtés des Frettois pour les aider dans leur vie quotidienne, pour garantir autant que possible leur sécurité et pour préserver leur environnement. C'est depuis toujours le fil rouge de notre action et cela le restera en 2012.

Alors que nous avons franchi le cap de la mi-mandat, la municipalité a déjà réalisé une très large partie de son programme. En 2012, elle poursuivra sa mise en œuvre avec la même détermination, en restant au plus près des préoccupations des Frettois.

Le contrat régional, signé en 2008, constitue bien sûr un axe central de notre action. Certains, à l'époque, avaient émis des doutes sur son exécution. On voit ce qu'il en est ! La première opération est achevée : elle concernait la rénovation complète de la salle Albert Marquet et de l'espace Robert Béthune. Elle s'est déroulée en trois phases successives. Le montant total des travaux s'est élevé à 2 200 000 euros.

La seconde opération est en cours. Il s'agit de la réhabilitation, totale également, de notre église Saint-Nicolas. Toutes les façades (y compris celles du presbytère) et l'intérieur de l'église seront restaurés. Et le clocher va retrouver son aspect du XIX^e siècle avec ses jupes (et non ses abat-sons) malencontreusement disparues lors de la rénovation de 1969.

Nous avons même souhaité qu'il puisse retrouver son aspect médiéval, mais nous sommes heurtés à l'opposition irréductible de l'architecte des Bâtiments de France ! Les travaux seront achevés dans les tous prochains mois. Ils s'élèveront à 435 000 €. Ultérieurement, nous envisageons d'embellir encore davantage notre église avec de nouveaux vitraux.

L'aménagement de ce que nous appelons « l'espace identitaire » va démarrer cette année pour s'achever en 2013. Au cœur du vieux village, cet espace s'étend du chevet de l'église à la rue de la Gare. C'est la troisième opération du contrat régional. Elle devrait être subventionnée à 80 % et elle est absolument indispensable, compte tenu de l'état actuel de cette zone qui est la plus dégradée des bords de Seine : le parking devant le parvis de l'église ressemble à un champ de mines ! Le marché pour le choix de la maîtrise d'œuvre vient d'être passé.

Un autre dossier majeur pour notre commune, c'est le plan local d'urbanisme, dont la procédure d'élaboration devrait s'achever cette année après une étude très approfondie et une large concertation. Nous avons franchi les différentes étapes depuis le diagnostic jusqu'à la rédaction du règlement en passant par le débat sur le PADD (le plan d'aménagement et de développement durable).

L'objectif est clair : il s'agit de garder le caractère « villageois » et résidentiel de La Frette qui entend rester une commune à échelle humaine, à 20 minutes de Paris Saint-Lazare. Je rappelle que nous sommes 4 600 habitants au dernier recensement.

Dans le même temps, il s'agit aussi de répondre aux besoins nouveaux de la population et de favoriser la mixité sociale, sans que l'on puisse atteindre (chacun le sait bien) les objectifs fixés, de façon technocratique et sans tenir aucun compte des réalités du terrain, par l'article 55 de la loi SRU de décembre 2000. Pour manifester notre bonne volonté, nous avons signé un contrat de mixité sociale avec l'Etat et une convention avec l'établissement public foncier du Val d'Oise.

Après la belle opération de la résidence Saint-Nicolas, ce sont les 17 logements de l'immeuble de la place de la Gare qui vont être livrés début mai, avec deux surfaces commerciales au rez-de-chaussée (la Société Générale s'installera dans l'une d'entre elles). **Le projet du 108 rue d'Argenteuil doit être prochainement finalisé.** Dans le respect des pavillons voisins, il permettra de réaliser entre 35 et 40 logements.

Quelques autres zones d'aménagement ont été définies dans le cadre de l'étude du PLU : la réserve foncière de Calmette, les terrains de la Mardelle en limite de Corneilles et, enfin, ceux qui sont en friche sur les bords de Seine, au-delà de notre base de loisirs.

La municipalité a donc la ferme volonté de défendre un site exceptionnel et le cadre de vie des Frettois, elle entend aussi répondre à leurs besoins, notamment en développant le dynamisme commercial et l'attractivité



du centre gare. Dans le cadre d'un projet global, **plusieurs éléments concourent au renouveau de notre cœur de ville :**

- Il y a d'abord la réhabilitation de notre gare. Elle est en cours d'achèvement. Nous nous sommes battus auprès des responsables de la SNCF pour qu'elle conserve son caractère de « gare de village » et il faut reconnaître que le résultat est au rendez-vous.
- Il y a ensuite la construction du nouvel immeuble à la place de l'ancien cabinet médical.
- Et puis, l'ouverture de la supérette dans la halle totalement rénovée devrait intervenir en avril. Elle jouera le rôle de locomotive. Contrairement à certaines affirmations, plusieurs petits commerces vont s'étendre ou s'ouvrir à proximité. Ce qui est sûr, c'est qu'il nous faut mettre un terme à une situation inacceptable, avec plus de 90 % d'évasion commerciale à La Frette. **Avec la supérette, on disposera d'un service de livraison à domicile et il y aura aussi un transport par minibus.**
- Enfin, notre marché forain (que nous voulons préserver et développer) est installé depuis le 15 septembre sur le parking de la poste. Malgré tout ce que l'on a pu dire, **le bilan de ce transfert s'avère globalement positif.** Mais on sait qu'il est toujours difficile de changer les habitudes.



■ J'ajoute que la place et le centre gare vont faire l'objet d'une requalification pour aménager le stationnement, renouveler l'éclairage public ainsi que le mobilier urbain. Un groupe de travail s'occupe de ce dossier et le comité consultatif environnement et cadre de vie sera associé à la réflexion.

Sur un autre plan, mais cela concerne aussi la qualité de vie, nous poursuivrons en 2012 notre effort en matière de voirie. Après avoir terminé la rue du Général Alaurant et refait une partie de la rue du Petit Pont en 2011, nous nous occuperons de la rue de la Grande Côte (coût estimé 137 000 €) et nous lancerons la première phase des travaux de la rue Aristide Briand (coût estimé 290 000 €), des réfections diverses seront également effectuées pour 100 000 €.

Au total, et grâce aussi aux fonds de concours obtenus de la communauté d'agglomération, c'est quand même un budget de près de 530 000 € qui devrait être consacré à nos rues qui en ont grand besoin. L'état de la voirie est, partout, un sujet sensible.

Un mot de nos finances communales : dans les temps difficiles que nous connaissons, les Frettois peuvent, au moins, être rassurés au plan local car tous les indicateurs sont au vert. Pour la 7^e année consécutive, nous avons poursuivi notre politique de désendettement. Au 31 décembre 2011, la dette par habitant s'élève à 635 €. Elle était de 910 € en 2005. **C'est le montant le plus bas depuis 25 ans.**

Il faut souligner, aussi, que la dette de la commune est constituée pour **97 % par des emprunts à taux fixe**, et nous n'avons souscrit aucun emprunt dit toxique. Grâce à la bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous avons réussi à dégager en 2011 un autofinancement de 730 000 €, en augmentation de 43 % sur 2010. Au final, la diminution de la dette et l'augmentation de l'autofinancement nous ont permis d'enga-

NOUVEAU

Coaching sportif à domicile ! Que vous soyez un homme ou une femme, jeune ou sénior, sportif ou non : cela vous concerne ! Vous bénéficierez, par une jeune fretteoise, spécialiste en préparation physique, d'un programme personnalisé et à votre domicile, selon ce que vous recherchez : remise en forme après un accouchement, perte de poids, préparation à des compétitions, ... Il n'est pas nécessaire d'investir dans un matériel important ou onéreux. Vous déterminerez ensemble vos objectifs et votre coach sera à vos côtés et vous accompagnera pendant toute la durée de votre cours. Renseignements :

06 03 20 68 61

ENQUÊTE ASSAINISSEMENT

Un enquêteur du bureau d'étude IOSIS travaillant pour le SEDIF (syndicat des eaux d'Île-de-France) enquêtera sur la commune auprès des administrés au cours des mois de février et mars 2012. Cette enquête déterminera la nature des matériaux employés pour les branchements à l'assainissement.



FERMETURE DE LA MAIRIE EN 2012

samedi 7 avril (Pâques)
samedi 26 mai (Pentecôte)
lundi 28 mai (Pentecôte)
samedi 28 juillet
samedi 4 août
samedi 11 août (Assomption)
lundi 24 décembre (Noël)

ger un programme d'investissement d'un niveau tout à fait exceptionnel.

Et ceci, alors que les taux des impôts locaux sont restés **stables pour la 10^e année consécutive**. **Et nous allons continuer**, puisque je vais proposer au conseil municipal de maintenir les mêmes taux pour 2012.

Il me reste à évoquer notre intercommunalité : le passage de la communauté de communes à la communauté d'agglomération s'est déroulé dans d'excellentes conditions, mais il se trouve impacté par la mise en œuvre de la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme territoriale.

Dans le cadre de cette loi, il nous a été imposé de revoir le périmètre de notre interco, et j'ai regretté un manque de concertation de la part de l'Etat. Le schéma qui a été retenu par le préfet, prévoit l'arrivée de quatre nouvelles villes, Bessancourt, Taverny, Sannois et Franconville, ce qui nous fait passer de

90 000 à 180 000 habitants. C'est beaucoup, mais plus raisonnable que la superstructure de 268 000 habitants envisagée au départ par le préfet du Val d'Oise. Nous restons très attachés à la proximité avec les administrés. Nous pensons aussi qu'il ne faut pas précipiter les choses et qu'il convient d'étudier de façon très approfondie les modalités d'intégration des nouveaux membres.

Nous serons très attentifs au respect des protocoles d'accord signés par les six puis les dix maires ; et notamment, sur le plan de la gouvernance où, à l'horizon de 2014, il faudra veiller à assurer le maximum de représentation possible aux plus petites villes. En tout cas, j'invite mes collègues actuels et futurs du Parisis à s'inspirer de cette belle citation de Paul Valéry : « **Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences.** » ■

Supérette

Les travaux de réhabilitation de la halle pour installer notre supérette avancent rapidement, malgré quelques difficultés techniques imprévues. Néanmoins la physionomie générale du projet est préservé, comme vous pouvez le constater sur les vues ci contre. Tous les matériaux utilisés sont de grande qualité.

La supérette ouvrira début avril. Comme convenu, un dispositif de portage des courses à domicile sera mis en œuvre.

26 recrutements devraient avoir lieu. De nombreux Frettois se sont manifestés ; c'est le Pole Emploi d'Herblay qui sélectionne les candidatures. ■

Philippe Audebert
Adjoint aux affaires économiques



Stationnement dans le quartier de la Gare

Du fait de l'ouverture prochaine de la supérette et de l'achèvement des travaux du nouvel immeuble de la place de la Gare, le dossier du stationnement dans ce quartier est essentiel.

Des mesures transitoires sont prises en attendant que le problème général de la requalification de la place et de la circulation dans ce secteur soit réglé.

- **A compter du 1^{er} avril**, deux nouvelles zones de stationnement sont créées à la place de la zone bleue actuelle :
 - **une zone orange** où le stationnement est **limité à 45 minutes** qui couvre : la place de la Gare, la rue Marcellin Berthelot, la rue de la Croix Fromont, la rue de la Gare (du pont SNCF au boulevard), le boulevard de Pontoise,
 - **une zone verte**, avec un **stationnement autorisé, gratuit de 4 heures** qui couvre : la rue du Général Alaurant, la rue des Chariots, la rue de Verdun, auxquelles

sont rajoutées la rue de la Gare (du pont SNCF à la rue de la Grande Côte) et la rue du 11 novembre.

Ce stationnement réglementé s'applique de 7 h 30 à 18 h 30. Le nouveau disque européen permet d'indiquer l'heure d'arrivée du véhicule et détermine ainsi l'heure de fin du stationnement, **au-delà de laquelle on risque une amende de 17 € pour stationnement illégal.**

- **A compter du 1^{er} mai**, le parking payant de la Poste aura une **franchise de 45 minutes de stationnement**. Au-delà de ces 45 minutes de gratuité, les tarifs, inchangés depuis l'instauration de ce parking payant, seront revus en Conseil municipal (les nouveaux tarifs vous seront communiqués dans le prochain courrier frettois. ■

Opération compost au Syndicat AZUR !

Les 24 et 25 mars 2012, distribution de compost...

Enrichir votre jardin, ça vous tente ? Pour y parvenir, participez à la prochaine opération de distribution de compost au Syndicat AZUR, au 2 rue du Chemin Vert à Argenteuil.

Le compost est votre meilleur allié dans votre jardin, que vous soyez jardinier du dimanche ou véritable passionné. 100 % naturel, issu de la décomposition des matières organiques, il enrichit la terre de vos plantations et ne produit aucune pollution. Vous êtes convaincu ? Alors ne manquez pas notre prochaine distribution de compost.

Pour cela, il vous suffit de venir les 24 et 25 mars 2012 de 10 h à 16 h au Syndicat AZUR, 2, rue du Chemin Vert à Argenteuil.

Cette opération s'adresse aux habitants des villes d'Argenteuil, Bezons, Corneilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

Vous devez vous munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- d'une pièce d'identité
- d'un contenant pouvant contenir le compost souhaité (sac, sceau, bac, ...).

Une pelle sera à votre disposition pour pouvoir récupérer le compost.

Le stock de compost étant limité, l'accueil et la distribution du compost se termineront une fois la benne vide.

La présence d'un stand d'animations vous permettra de poser toutes les questions sur le compost et vous aurez la possibilité d'acheter un composteur pour 20 €.

ENEZ NOMBREUX !

Pour tout renseignement, contactez-nous au **01 34 11 70 31**. ■

Collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux reprendra à partir du **13 mars** et durera jusqu'au **27 novembre**, elle aura lieu tous les mardis matin (déchets à déposer le lundi soir à partir de 20 h).

La distribution des sacs en papier kraft s'effectuera dans la cour de la mairie les premiers samedis de chaque mois de collecte : **3 mars, 14 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre**.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les sacs seront distribués en 2 fois à raison de 40 sacs par an pour les terrains dont la superficie est inférieure à 600 m² et 60 sacs par an pour les terrains dont la superficie est égale ou supérieure à 600 m².

S'INFORMER SUR SES DROITS RETRAITE : son relevé de situation individuelle en un clic sur www.lassuranceretraite.fr

C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite.

Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet www.lassuranceretraite.fr,

de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus » : <https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/PUBPrincipale/Salaries/Accueil-Salaries/service/AuthentExigee>

Ce nouveau service vient compléter l'offre de services en ligne de l'Assurance retraite, et notamment son application smartphone disponible sur AppStore et Android Market, baptisée «Retraite Sécu», ainsi que sa page Facebook. Pour obtenir de nombreuses informations et services, il suffit de cliquer sur :

<http://www.facebook.com/lassuranceretraite>

Vigilance citoyenne

« Allo Police Municipale (ou Nationale) ! Un homme vient de passer par-dessus la clôture de mon voisin ! » Le bon réflexe.



Depuis 1972, des groupes de vigilance de voisinage ont aidé à protéger leur quartier en ayant le réflexe d'informer aussitôt les forces de police ou de gendarmerie dès lors qu'un fait inhabituel s'y déroulait.

Ce moyen est très efficace pour prévenir la criminalité et le vandalisme autour de votre maison ou de celles de vos voisins.

Il est important de rappeler qu'un groupe de vigilance de voisinage n'est ni une milice, ni un groupe d'autodéfense, il n'agit que par le renseignement et l'information immédiate.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage, d'une activité suspecte ou de dégradations, avisez immédiatement la police.

Par exemple, une tentative de cambriolage en cours, un véhicule qui circule lentement et à plusieurs reprises dans votre voisinage : dans la mesure du possible, notez le numéro d'immatriculation.

Un individu faisant du porte à porte sans motif apparent et s'intéressant de trop près aux maisons, un déménagement en cours alors que vous savez que votre voisin est en vacances, des bruits inhabituels... Ce genre de fait doit attirer votre attention et provoquer chez vous ce réflexe : « Allo Police ! ».

Outre le fait que, par le simple geste de prendre votre téléphone vous participez à la sécurité, vous agissez également dans le cadre d'une solidarité de voisinage.

Dénoncer des faits délictueux n'est pas de la délation, c'est un devoir citoyen et une façon de nous aider à mieux vous protéger.

Les missions de la police municipale sont nombreuses et variées et elles ne se basent pas seulement sur la sécurité qui fait partie des fonctions régaliennes de l'État.

Bien que le maire d'une commune participe grandement à cette fonction de sécurité, il a aussi d'autres préoccupations : l'environnement, la tranquillité publique, la circulation et le stationnement, la délinquance routière, l'urbanisme, ...

Quand la police municipale est prise par d'autres activités ou patrouille dans un quartier, elle ne peut voir ce qui se passe dans d'autres secteurs ; vous pouvez participer à son action en ayant le bon réflexe de l'appeler, vous obtiendrez toujours une réponse suivie d'une intervention.

La police municipale et la police nationale travaillent en étroite collaboration et en parfaite coordination ; si l'une est occupée, l'autre avisée interviendra.

Même s'il ne s'agit que d'une fausse alerte, il ne vous en sera jamais tenu rigueur, mieux vaut prévenir que guérir et **la police est à votre service**.

Il y a un peu plus d'un siècle, l'entraide entre voisins était naturelle ; aujourd'hui ces relations ne sont plus forcément spontanées.

La vie trépidante que nous menons ne favorise pas la solidarité. La générosité est difficile à exprimer et peut même parfois paraître suspecte dans une société où la méfiance et la peur de l'autre dominant.

La solidarité implique une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêt qui entraîne une obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance ; le but c'est de se protéger les uns les autres en ayant le bon réflexe et d'appeler les forces de sécurité publique.

La solidarité est un levier incroyable pour rassembler les hommes et l'un des moyens indispensables pour lutter contre l'insécurité et faire la différence entre la peur et le bien-être.

« *Le temps n'est jamais perdu s'il est donné aux autres.* » Al-Moutanabbi (Poète 915-965)

Daniel Sirizzotti

Le Chef de police municipale ■

Etat civil

Naissances

Victor SENECHAL

Lyam DUFAIT

Maïly GONTHIER PIETRI

Manon MARC

Léa SONCINI

Mariage

Gustave PINSON et Chantal JUPILLE

Décès

Jacques MAZEROLLES

René ROUYER

Georges DACQUEMBRONNE

Cécile VAISSAIRE veuve DUQUENOY

Jean-Jacques BEL

Berges saines : 31 mars 2012

Le grand nettoyage
de printemps
de nos rives



L'association « La Seine en Partage » (qui regroupe les communes riveraines de la Seine et dont notre commune fait partie) organise une vaste opération qui a pour objectifs de :

- Sensibiliser l'opinion publique sur l'exigence de lutter contre toutes les formes de pollution,
- Permettre à tous les habitants des communes riveraines de la Seine de mieux se réapproprier leur fleuve et ses rives,
- Mobiliser toutes les bonnes volontés, au cours d'une journée festive, en les faisant participer au nettoyage des berges.

Toutes les communes, toutes les associations, tous les clubs mais aussi tous les « individuels », jeunes et moins jeunes, pourront chausser leurs bottes et relever

leurs manches pour redonner aux rives de la Seine, leurs charmes d'antan alors qu'elles ont été trop souvent oubliées et souillées.

En collaboration avec les pouvoirs publics, les organismes officiels et ses nombreux partenaires privés, « La Seine en Partage » coordonnera cette journée de ramassage, de collecte et de « remise en beauté » de nos berges. ■

Si vous voulez participer :

Adressez-vous en mairie : **01 39 31 50 00**

Mairie@ville-la-frette95.fr

Petit rappel, si vous jetez vos déchets verts ou tout autre déchet en Seine, vous risquez une amende de 35 euros.

Noces d'or à La Frette

Jacques et Noëlla
Lombard se sont redit
« oui », le 26 janvier,
devant M. le Maire.

Noëlla, parisienne, et Jacques, enfant du Jura mais venu très vite à Paris, ont grandi dans le même quartier mais ne se sont fréquentés qu'à l'âge de 19 ans. Ils se sont mariés à Paris (après le service militaire et la guerre d'Algérie).

Après avoir vécu à Gennevilliers, Eaubonne et Bouffémont, ils s'installent à La Frette, il y a 26 ans. Parents de deux filles, ils sont maintenant grands-parents de quatre petits-enfants.

A la retraite, ils sont très actifs. Nous les connaissons surtout pour les photos de Jacques (qu'il nous fait partager) et la participation de Noëlla à « L'Oïse aux Lyres », notre chorale, qui se fit entendre lors de cette cérémonie. ■



Rappel !

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2009 et les nouveaux arrivants auront lieu **du lundi 12 au vendredi 30 mars 2012, tous les jours** aux heures d'ouverture de la Mairie.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 11, 18 et 25 mars.

Vacances de Printemps

- du lundi 16 au vendredi 27 avril
- inscriptions aux accueils de loisirs jusqu'au 16 mars ■

seniors

Bilan 2011, plus de 200 adhérents



Créée il y a trois ans, l'association Les Rendez-vous du temps libre a passé en 2011, la barre des 200 adhérents. « Elle comptait en décembre, exactement 216 membres », devait préciser sa présidente, Colette Hourseau, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 20 janvier dernier.

La salle des fêtes de La Frette a fait le plein ce jour-là, pour l'approbation à l'unanimité du bilan financier et de l'élargissement du conseil d'administration, qui passe de 12 à 15 membres. Une augmentation due aux multiples activités proposées par l'association et à leur succès.

Cette année encore, loisirs et culture seront au « rendez-vous ». Dans le programme du premier semestre on retrouvera, les randonnées, l'informatique, des expositions commentées (Berthe Morisot, le nouvel accrochage du musée d'Orsay), des visites (les coulisses de), des exposés (Les parcs de l'Ouest américain), des après-midi dansants, du cinéma (« La Môme », La Grande illusion »), un spectacle (ballet aérien et

Adhésion

Sur papier libre accompagnée d'un chèque à l'ordre des Rendez-vous du temps libre, à adresser 55 quai de Seine 95530 La Frette-sur-Seine, ou à déposer dans la boîte à droite de l'entrée de la mairie.

- Frettois : 15 € par personne, 25 € pour un couple
- Non Frettois : 20 € par personne, 30 € pour un couple

Informations :

Colette Hourseau : 01 39 97 48 26
http://les_rendez_vous_du_temps_libre.perso.neuf.fr
email : rvtl.lebureau@gmail.com

voltige), du théâtre avec accompagnement (Courteline, Shakespeare), de l'art floral, de l'œnologie, les jeux de cartes et le scrabble du mardi et, toujours très apprécié : le traditionnel déjeuner gastronomique au printemps. ■

Musoreille



Le 11 février, Musoreille a organisé, pour les seniors de La Frette, un après-midi musical autour du Moyen-Age et de chansons de naguère. ■



Jeux intergénérationnels

Bien vieillir ensemble

Soucieux de développer des liens intergénérationnels, le CCAS et le centre de loisirs ont organisé le mercredi 17 décembre 2011, un après-midi récréatif.

Les enfants avaient préparé des jeux et nous attendaient dans la salle du petit gymnase. Ce fut un grand moment de rencontre, d'échange et de partage qui a permis de resserrer les liens entre jeunes et moins jeunes.

Tous ont passé un excellent après-midi dans une ambiance très animée.

Elisabeth Hornacek,
Adjointe aux affaires sociales ■



La galette des rois, quel succès !

Plus de 200 seniors ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité et du CCAS.

Dans une salle Albert Marquet rénovée et joliment décorée, les seniors ont pu déguster, comme la tradition le veut, une galette, au son de la musique orchestrée par notre DJ.

L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur qui régnait ont témoigné de la convivialité de cette manifestation.

La fête des rois constitue en effet un agréable prétexte pour se réunir, après les fêtes de fin d'année.

Et pour n'oublier personne, une galette a été portée à nos seniors dont l'état de santé ne permettait pas de se déplacer.

E. H. ■



La Frette village : le point sur Seine Aval

La direction de la station d'épuration Seine aval a réuni les membres du « jury de nez » pour présenter le bilan de l'année 2011.



Pour nous contacter :

Françoise Chevigny
Présidente

contact@lafretteville.com

Bilan annuel du fonctionnement de l'usine :

Le débit moyen annuel traité continue de diminuer 1 564 000 m³/jour (pour un débit de référence de 2 329 000 m³/jour) en 2011 contre 1 579 000 m³/jour (pour un débit de référence de 2 444 000 m³/jour) en 2010, grâce à l'usine des Grésillons 2 qui a doublé sa capacité.

Il n'y a eu que 4 déversements en Seine (contre 8 en 2010) et qui ont été relativement peu importants.

La performance épuratoire de l'usine est bonne. Environ 430 tonnes de boues sont traitées par jour, avec des eaux de plus en plus concentrées. Cela génère une production annuelle de matières sèches d'environ 70 000 tonnes.

Bilan environnemental :

■ **Olfactif** : la situation s'est nettement dégradée avec 214 plaintes (contre 109 en 2010). Les causes en sont multiples : conditions météo défavorables, un volume plus important à traiter à cause de la fermeture d'autres usines, une grève qui a provoqué une accumulation des boues,... Il faut rappeler, également, que le brouillard est l'indicateur d'une inversion thermique au-dessus de l'usine, ce qui fait stagner les odeurs.

■ **Sonore** : il y a eu une dégradation à la suite des premiers essais de sirène. Maintenant, le rythme est pris et les essais mensuels sont effectués en même temps que le signal d'alerte national déclenché,

le premier mercredi de chaque mois par la préfecture.

Le problème particulier des bruits entendus à La Frette a été évoqué.

DERU (Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines) :

La mise en eau des dernières installations DERU a été jugée conforme par un arrêté du 26 janvier 2012.

Cette unité complémentaire de dénitrification monte en puissance et va permettre d'assurer 70 % d'abattement de l'azote global, comme exigé par la DERU.

Les travaux de refonte du prétraitement (qui nous concerne plus particulièrement, puisque ce sont les installations les plus anciennes, situées directement en face de notre ville) commencent cette année pour se terminer, normalement en 2018.

Les travaux de refonte globale de la station visent à améliorer la qualité des effluents rejetés dans le milieu récepteur conformément à la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau), avec comme dates butoir :

- décembre 2021 pour l'état biologique des eaux,
- décembre 2027 pour l'état chimique des eaux.

Pour assurer le suivi de ces travaux, car il convient de ne pas baisser notre vigilance, nous avons besoin de l'engagement de nouveaux adhérents et notamment de jeunes. ■

Evolution du nombre de plaintes annuelles depuis 2005
Extrait document SIAAP



UPBE : Traitement des eaux (face à La Frette)
UPBD : Traitement des boues (face à Herblay)

Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC)

Le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye vient de réunir, pour la première fois, le CLIC Seine aval créé par un arrêté inter-préfectoral du 25 octobre 2011. La création de cette instance est l'une des conséquences du classement de la station en site « SEVESO seuil haut ».

Ce Comité doit servir de cadre d'échange et d'information (entre les administrations, les collectivités territoriales, les riverains, les exploitants et les salariés concernés) sur les actions menées par l'exploitant, sous

le contrôle des pouvoirs publics, en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peuvent présenter les installations.

Cette séance a été plus spécialement axée sur la présentation de l'étude de dangers qui est en cours de réalisation. Une telle étude est au cœur du processus de gestion des risques d'origine accidentelle pour les installations classées et permet d'établir le Plan Particulier d'Intervention qui définit les modalités d'opération en cas de survenance de l'un de ces accidents potentiels. ■

Espace Roger Ikor

JOCELIN, exposition « Mixed potatœs »

du 3 au 18 mars

Né à Curepipe, sur l'île Maurice, Jocelin semblait donc voué dès l'origine à devenir un artiste aimant racler ses sujets jusqu'à l'os,



les débarrasser de toute chair superflue pour n'en laisser subsister que des squelettes ricanants, tout nus et tout noirs, aux arêtes saillantes d'encre de chine. C'est à ce type de danse macabre qu'il se livre tout d'abord, avec un humour tout aussi corrosif que le sont ses thèmes de prédilection. Si le fond reste à peu près inchangé, la manière évolue ensuite vers un radicalisme encore plus affirmé, conséquence inéluctable du mouvement punk de 1977, l'année de ses dix-huit ans. Ayant ainsi intégré de longue date les influences du no future, ses admirations pour Topor, Willem, Olivia Clavel ou Iggy Pop, il explore aussi bien l'abécédaire des enfants morts que les chats électrocutés, des lignes brisées que des phrases tourneboulées, un érotisme dégénéré que des symboles empruntés à un chamanisme urbanisé. Tout cela décliné en séries de portraits improbables, où des vides, croix et spirales tiennent lieu de regards à des faciès mortuaires.

Michel SAVATIER

du 31 mars au 15 avril



Mon travail se réfère à des visions retenues en mémoire pouvant se révéler dans une abstraction presque totale, un signe, une couleur, des formes. Si l'on voyage dans l'œuvre, on peut y voir de la terre, de la végétation, le vent, le vent, le brouillard, la pluie, des sentiments, le bien, le mal, des constructions, des signes urbains, des vieux murs... la vie quoi !



Entrée libre
 Samedi et dimanche de 15h à 19h
 55, quai de Seine
 La Frette-sur-Seine
 01 39 31 50 00

Des nouvelles de la bibliothèque...

Révodoc, un clic,
un doc
Nouveauté sur
Révodoc :
la Presse en ligne.
Renseignements
à la bibliothèque

Venez découvrir les derniers titres disponibles...

Ateliers « Origami »

Mardi 21 février et Mardi 28 février 2012.

L'heure du conte avec Annie-France et Michèle :

Mercredi 14 mars 2012 à 15 h 30 pour les 2 à 3 ans.

Exposition

« Photographisme » du 3 au 31 mars, réalisée par Monsieur Roger Grange.

Horaires		Fermeture
Lundi		
Mardi		16 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30	
Vendredi		16 h 30 - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30	14 h - 17 h

Coup de cœur des bibliothécaires ...

Adultes

Corps et âme, de F. Conroy, éd. Gallimard (2011).

La musique est évidemment au centre de ce livre, une musique classique, grave et morale, mais aussi le jazz, dont le rythme très contemporain fait entendre sa pulsation irrésistible. Autour d'elle, une vaste fresque de personnages à la Dickens, Frank Conroy brosse le tableau fascinant, drôle, pittoresque et parfois cruel d'un New York en pleine mutation.



L'enfant de la neige, H. Gougaud, éd. Albin Michel (2011).

Une histoire surprenante à l'intrigue originale et aux personnages très attachants. Roman historique nous plongeant dans la région Cathare de Pamiers, dans une atmosphère médiévale.



Jeunesse

Mystère et rigatoni, A. Steinhöfel, éd. Gallimard jeunesse (2010).

Une amitié commence entre Rico, un enfant mal doué et Oscar, un enfant surdoué. Le jour où Oscar a promis de venir il lui fait faux bond, en effet il est la victime d'un kidnappeur. Rico décide alors de le retrouver et de percer enfin le mystère de la nouille trouvée. Une enquête hilarante.



Un ukulélé pour junior, A. Damant, éd. de la Balle (2011).

Junior passe son temps à casser ses jouets jusqu'au jour où il reçoit un ukulélé ! A priori une idée géniale des parents qui va se transformer en cauchemar...



Marie-Laure et Françoise
Les bibliothécaires ■

Voici les dernières nouvelles de l'Engobe Bleu

Pour tous renseignements, nous contacter au 01 39 97 98 25 ou sur engobe.bleu@free.fr

et pour suivre l'actualité de nos ateliers : engobe.bleu.wordpress.com

Engobe Bleu
51 quai de Seine
La Frette sur Seine

Stage de Poterie pour enfants
Les lundi 27 et mardi 28 février,

Stage de dessin-Peinture enfants et adultes
Jeudi 1^{er} et vendredi 2 mars,

Stage de création de Bijoux en Fimo®
le samedi 17 mars ■



Les Tréteaux de La Frette



Les Tréteaux de La Frette joueront « les Belles Sœurs » d'Eric Assous.

Vendredi 16, samedi 17, vendredi 23, samedi 24 mars à 21 h et le dimanche 25 mars à 16 h à la salle des Fêtes de la Mairie, 55 quai de Seine.

Comme vous l'espérez, c'est une franche comédie, un peu méchante, et pleine de rebondissements : un couple invite sa famille pour une pendaison de crémaillère, prépare un plantureux repas... et tout tourne au vinaigre : les maris ne sont pas si dignes de confiance que ça, les belles sœurs sortent de leurs gonds et se disent leurs quatre vérités.

Pouvez-vous prévenir vos voisins et amis du Parisis, car nous ne pouvons les joindre par ce journal, ni par les tracts, distribués seulement dans La Frette.

Les répétitions se multiplient, pour le moment sur une scène assez vide car les décors ne seront montés que le week-end précédant les représentations.

Un coup de chapeau supplémentaire à nos trois actrices qui campent nos trois belles sœurs : elles ne manquent pas d'humour, acceptant de se montrer méchamment caricaturées pour l'affiche dont nous vous joignons un extrait.

Un moment de rencontre est prévu le dimanche 25 à l'issue de la représentation autour d'un verre comme à l'habitude.

Nous attendons vos réservations au 09 72 95 38 22 à partir du 25 février

Et vous rappelons qu'elles sont obligatoires afin de ne pas surcharger la salle. Si nous ne sommes pas présents pour prendre votre appel, nous vous demandons de laisser vos coordonnées, la réservation sera effective quand nous vous aurons rappelés. Nous vous attendons avec impatience, à bientôt.

Christian Gosset,
Président ■



Les Amis de La Frette

Renseignements :
Odette Dupressoir
01 39 78 59 18



Les Amis de La Frette vous présentent leur programme pour 2012

■ 10 mars

Musée d'Orsay avec notre conférencière

■ 14 avril

Journée dans le Beauvaisis - Oise
(en covoiturage)

- 10 h/12 h - Visite guidée au Musée de l'Aviation - 2^e guerre mondiale à Warluis,
- 12 h 30 - Déjeuner à Anserville,
- 14 h 30 - Visite guidée au Musée de la Brosserie à Saint Félix.

■ 12 mai - 14 h

Visite guidée au Père Lachaise

■ 16 juin

Journée découverte du Paris Insulaire

- matinée : 2 000 ans d'histoire sur l'île de la Cité,
- déjeuner libre le midi,
- après-midi : l'île Saint Louis avec ses somptueux hôtels et cours privés ouverts.

■ 6 octobre

Journée en autocar à destination de :

- 10 h - Honfleur,
- 12 h 30 - Déjeuner au restaurant,
- 14 h 30 - Visite guidée d'une distillerie en Pays d'Auge.

Odette Dupressoir
Présidente ■

Peinture au couteau et masques de Venise



Inscriptions :
Atelier des Arts
Frettois
94ter, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>

(Rubrique
«Contactez nous»)

Retrouvez-nous
également sur
Facebook :
Atelier des Arts
Frettois

Respectant la tradition, les artistes de l'Atelier des Arts Frettois se sont réunis pour fêter la nouvelle année et déguster la galette des rois.

2012 nous annonce de beaux événements. Après le stage « Peinture au couteau » qui a remporté un vif succès, Février vous emmènera au Petit Palais pour une séance de copie des plus belles statues.

En mars, Josée Ricard, vous propose d'acquiescer les techniques de l'Autoportrait et la découverte de l'Abstrait.

Puis, le Musée Carnavalet nous dévoilera sa magnifique collection de peinture lors d'une visite encadrée par un conférencier.

Pour les plus jeunes, les nombreuses activités invitent à la créativité.

Peinture, mosaïque, modelage... Sous les doigts des enfants, apparaissent les masques de Venise avec leurs becs d'oiseaux et autres animaux fantastiques.

Les prochains événements :

■ Cours à thèmes ouverts à tous

- Dessin au Petit Palais 18 février
- Autoportrait 17 et 20 mars
- Modèle nu (femme) Mars (date à définir)
- Du figuratif vers l'abstrait 31 mars et 3 avril

■ Stages à la journée ouverts à tous

- Peinture à l'huile 11 mars
- Modelage 1^{er} avril

■ Visite-conférence

- Musée Carnavalet 24 mars



Autrefois La Frette

Où peut bien se trouver la « Fontaine de Chere tems » ?

C'est sur un plan d'Herblay, montrant les possessions du Chapitre Notre-Dame de Paris en 1747, qu'apparaît cette fontaine. (extrait du plan)



Ce qui la rend intéressante c'est qu'elle est accompagnée de la précision suivante : « Fontaine de chere tems ainsi appelée parcequ'elle ne coule qu'environ six semaines et son coulement précède une année disetteuse ».

Si le plan est exact, elle était située sur le territoire de La Frette à proximité de la limite d'Herblay et en dessous de la sente des Hauts des côtes d'Herblay. Il est probable que son eau devait s'écouler jusqu'à la rue des Prés.

L'abbé Macaire, prêtre originaire d'Herblay, donne, dans son livre « Herblay et ses cloches » paru en 1900, quelques détails complémentaires : « Elle descendait des hauteurs de Montigny et jaillissait à mi-côte, entre le Val et La Frette. Lorsque les eaux coulaient avec plus de force et se précipitaient comme un torrent jusqu'à la Seine, c'était, disaient nos pères, l'annonce de graves événements. De là son nom ! ». L'abbé précise qu'un synonyme de « Chere tems » est « Chartran ». Le terme Chartran pourrait provenir de Chartre : creux, grotte.

Pour figurer ainsi sur un plan terrier, cette fontaine devait avoir une grande importance locale et son débit devait être surveillé de près.

La fontaine fit encore parler d'elle à la fin du

XIX^e siècle.

Lors de la mise en place de la canalisation amenant les eaux usées de Paris dans la plaine d'Achères (malgré l'opposition farouche des habitants de La Frette et d'Herblay), la tranchée qui fut creusée sous l'actuelle rue de la Ville de Paris modifia son cours.

Alors, raconte l'abbé Macaire : « Quand Herblay fatigué et vaincu se résigna à subir l'égout parisien, il trouva un vengeur inattendu dans la fontaine du Chertemps. Le flot souterrain détruisit plusieurs fois la canalisation. Il fallut le capter à grands frais et le faire entrer dans l'émissaire ».

Depuis la fontaine a été oubliée au point que nous ne savons plus où elle se situait.

Il est possible cependant que certaines personnes puissent nous aider à la retrouver.

En effet, dans la brochure « Herblay-La Frette à la découverte de l'architecture et des paysages », publiée il y a une vingtaine d'années, se trouve la photographie d'une plaque qui prouve qu'une « villa de la fontaine du Chartran » a bien existé.

Malheureusement, le photographe ne se



souvenant plus de l'emplacement exact de cette plaque qui, entre temps, a disparu, nous sommes toujours à sa recherche.

Aussi, si vous savez où se situe la « Villa de la Fontaine du Chartran », nous espérons que vous nous aiderez à la retrouver.

Jean Hourseau,
Vice-président d'Art et Fête
01 39 97 48 26
jean.hourseau@orange.fr ■

Amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis



Amis Frettois que 2012 vous apporte santé et réalisation de vos souhaits. On trouvera dans le Petit Robert sous le mot « DONNEUR », la précision : « Personne qui fait don de son sang en vue d'une transfusion ; d'un fragment de tissu, d'un organe en vue de son utilisation thérapeutique ou d'une transplantation ».

Le donneur de sang bénévole est porté par une éthique, par une générosité, par une fraternité qui le rapproche du sens de donner la vie, ou plus simplement de donner le bras à quelqu'un.

Amis Frettois, nous vous attendons encore plus nombreux **le dimanche 19 février 2012** à l'école Aristide Briand.

Odile Redion
Jean-Pierre Roscouët ■

Concert du 14 janvier 2012 au profit du mur de la rue de la Gare

« Cadre de Vie Frettois »

LafrettesurSeine@
yahoo.fr



Ce fut un grand succès, salle comble et public sous le charme musical de nos brillants musiciens Frettois, comme nous le confirment les nombreux messages que nous avons reçus :

« Un grand merci à tous les bénévoles et artistes pour la superbe soirée passée avec vous. Merci oui pour l'organisation et le talent de tous les musiciens, musiciennes et chanteuses.

Tant de chaleur, nous ne l'avions pas rencontrée depuis longtemps à La Frette ».

Les musiciens ont pris beaucoup de plaisir à jouer ensemble devant le public frettois et se disent prêts à recommencer prochainement.

Nous tenons encore à remercier pour leur soutien et leur implication : l'ensemble des membres de l'association (organisation, buffets offerts), le public (qui s'est mobilisé en grand nombre), les artistes et commerçants (qui ont offert des œuvres et objets), M. le Maire et la municipalité (qui ont prêté la salle et accordé une subvention pour la location du piano).

Nous tenons tout particulièrement à remercier encore les musiciens et le public qui ont fait preuve d'une grande générosité.

Merci aussi à l'imprimerie TANGUY qui nous a offert l'édition de l'historique et des affiches du concert.

Philippe Védie
et le bureau de l'association ■



Lions Club de Sannois-Herblay-La Frette-Rive de Seine

La Boucle de l'eau

Le Lions Club de Sannois-Herblay-La Frette organise, le samedi 17 mars 2012, la **Boucle de l'eau**, course pédestre avec un départ sur la base de loisirs **René Chollet** à 14 heures.

L'arrivée, toujours sur cette base, donnera lieu à des remises de trophées et de coupes aux vainqueurs.

Du point de vue sportif, cette épreuve longue de 25 km permet aux participants de se préparer sur semi-marathon et marathon.

Bien plus qu'une simple course à pied, cet événement permet de faire connaître l'action du Lions Club dans sa lutte contre la maladie d'Alzheimer avec la création d'un jardin thérapeutique dans un centre d'accueil de jour au Plessis-Bouchard.

D'autres actions de solidarité sont organisées également, telles que la quête des aveugles, la participation au Téléthon, le recyclage des lunettes, l'aide aux Restos du Cœur et, chaque année, la galette des rois, le brin de muguet aux résidents de la RPA d'Herblay. ■



ESF Gym

ESF Gym et Loisirs vous demande de noter, dès à présent, la tenue de son spectacle le 9 juin 2012.

Pour tout renseignement concernant les horaires des cours de gymnastique et de danse :

consulter le site Internet de notre ville,
ou par téléphone

Christiane 01 39 97 70 59

Maryse 01 39 78 20 28

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre. ■



Le mot du Club de Voile

Après une année 2011 exceptionnelle, avec 103 sociétaires dotés d'une licence SNF à la FFV et un 10^e titre de champion de voile du Val d'Oise, le club de voile a tenu son assemblée générale le 11 décembre 2011 en présence de nombreux sociétaires. Outre les bons résultats sportifs dans le département et en Ile-de-France, un très bon bilan de participation aux séances de voile du samedi a été dressé, cette activité a mobilisé une trentaine de personnes chaque samedi à la belle saison.

Les juniors se sont particulièrement bien comportés puisque Nicolas Thépaut remporte le classement du meilleur barreur, Raphael Dauny celui du meilleur équipier et Tiphaine Sire celui du meilleur espoir.

En fin d'année, le club a pu acquérir un nouveau laser grâce à l'aide du département, qui a participé pour moitié à son financement, ce bateau neuf ainsi que les deux autres anciens en cours de finition seront inaugurés en 2012 lors de la fête de la Seine le 1^{er} mai.

Le 15 janvier 2012, le comité directeur a renouvelé sa confiance à l'actuel bureau de l'association, puis Bruno Pin et Thierry Méot ont été élus vice-présidents.

La traditionnelle galette des rois qui a suivi a réuni une quarantaine de sociétaires actuels et anciens.

Le 21 janvier, Bruno Pin s'est vu remettre la coupe de champion du Val d'Oise en catégorie solitaire lors de l'Assemblée générale du comité départemental de voile à Enghien et Nicolas Thépaut, la médaille d'argent pour sa 2^e place dans ce championnat.

Les séances théoriques relatives aux règles de régates et à l'arbitrage ont commencé fin janvier, les séances de réparation et d'entretien en février, si le niveau de la Seine le permet, les bateaux seront sur le quai fin mars, un mois de mars bien chargé puisque le championnat départemental en dériveur reprend à Cergy le dimanche 18.

Le président des SNF
François Perche ■



ESF Gym



Concert pour le mur de la rue de la Gare



Les Noces d'or



Musoreille



Agir pour La Frette

L'investissement dans les affaires publiques représente pour nombre d'élus, et notamment ceux qui exercent parallèlement une activité professionnelle, un engagement personnel conséquent et notamment dans une commune comme la nôtre, dans laquelle les élus ne sont pas épaulés, par une administration municipale pléthorique !

Les élus de la majorité municipale s'investissent quotidiennement au service des Frettois. Mais les administrés doivent comprendre qu'une commune de notre taille ne peut fournir tous les services d'une grande collectivité, a fortiori en ayant stabilisé les taux d'imposition depuis une décennie !

Il est donc nécessaire que chacun, à son niveau, contribue par de petits gestes au quotidien au mieux vivre ensemble sans tout attendre de la municipalité.

On pourrait également espérer que les minorités municipales œuvrent dans un esprit constructif et contribuent efficacement à la vie de la cité. Il n'en est rien !

Les groupes d'opposition se sont figés dans une posture de critique systématique et ne s'inscrivent absolument pas dans une dynamique de coopération et de participation constructive.

Prenons comme exemple le dossier de la supérette, dont le projet et les plans ont été présentés à la Commission des Finances, au Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie, en réunion publique et au Conseil municipal, un long processus sans équivalent ailleurs.

Aucune remarque n'a été faite sur l'architecture du bâtiment et le projet de requalification de la halle. Lors de la Commission des Finances, aucune question n'a été posée à l'exploitant par les minorités.

Mais il est plus facile de critiquer après coup et de faire croire qu'aucune concertation n'a eu lieu !

Les Frettois jugeront de la valeur ajoutée apportée par les groupes de la minorité à notre commune !

Philippe Audebert ■

Conjuguons demain autrement

D'un mur à l'autre

Certains s'élèvent, d'autres s'effondrent, mais tous traduisent le fossé qui se creuse entre le Maire et les Frettois. On apprend avec soulagement que le mur de la rue de la gare, qui s'est effondré, serait remis en état sans reconstruction totale, grâce aux efforts conjoints des architectes de France, de la direction des services de la mairie et de l'association « Cadre de vie frettois ». Ainsi, la « solution » décrétée par le Maire (à savoir procéder à une mise en demeure du propriétaire et faire vendre cette maison aux enchères sans l'ombre d'une considération humaine) c'est-à-dire la pire solution qui soit, est semble-t-il écartée. C'est une bonne chose pour tous les Frettois qui ont participé à un grand élan de solidarité avec, entre autre, l'organisation d'une soirée de soutien.

Comment expliquer, aussi, que la municipalité actuelle, qui justifiait la transformation de la halle en supermarché au nom de la sauvegarde du bâtiment et de son esthétique, ait accepté dans le même temps que le projet intègre l'édification d'un mur immense qui masque l'édifice sur les deux parties donnant sur la ville ? Cela a dû, comme nous, vous faire l'effet d'un électrochoc.

Ce n'est malheureusement pas une surprise : c'est le résultat de ce que nous dénonçons régulièrement dans cette colonne, à savoir une gestion à court terme, une « politique » du coup par coup et une absence totale de concertation qui conduit inévitablement à faire de mauvais choix.

« On fait souvent des murs avec des mots, alors qu'on devrait faire des ponts » (chanson pour enfants d'origine chrétienne).

Quand Monsieur le maire se décidera-t-il à construire des ponts ?

Conjuguons demain autrement »
Pascal Blot (Parti Socialiste)
pascal.blot@free.fr

Laurence Janicot (Parti Socialiste)
laurence.janicot@dbmail.com

Stéphane Cesario (MoDem)
stephane.cesario@neuf.fr

N'hésitez pas à nous contacter par Courriel. ■

Ensemble pour La Frette

Dans le n° 51 du « Courrier frettois » nous avons alerté les habitants de La Frette sur les menaces de la Préfecture d'augmenter de 67 % la pénalité appliquée à notre ville en raison d'un manque de logements sociaux. A cette occasion nous insistions sur l'impossibilité pour notre commune de respecter cette fameuse « loi SRU » qui impose aux villes de plus de 3 500 habitants un quota de 20 % du parc immobilier en logements sociaux. **Nous sommes maintenant en période électorale et le candidat du Parti Socialiste propose dans son projet de multiplier cette pénalité par cinq !**

Nadine Goldberg

L'année 2012, que nous souhaitons la meilleure possible à tous les Frettois, s'annonce chargée sur un plan électoral, mais surtout sensible sur un plan économique. D'où peut-être ce besoin de solidarité grandissant entre les Français au quotidien : à La Frette, il s'est récemment traduit par le soutien de l'association Cadre de vie frettois aux sinistrés de la rue de la gare, qui ont vu l'effondrement de leur mur de propriété il y a 3 ans maintenant et dont le dossier est toujours en cours de règlement.

Histoire de mur encore et toujours avec les travaux de la halle du marché : là encore les premiers travaux d'élévation du mur s'avèrent quelque peu éloignés du permis de construire déposé ! Nul doute que cela sera rectifié dans les prochains jours, mais peut-être cela retardera encore la livraison du supermarché sur le sol de la commune... Lors de ses vœux aux Frettois, M. Chevigny a annoncé le début des travaux sur l'espace identitaire : si personne ne peut nier l'état déplorable du parvis de l'église et les berges à ce niveau, nous nous interrogeons sur l'importance et le coût de tels aménagements, à fortiori dans une période économique aussi peu favorable. Un projet moins ambitieux aurait probablement pu être aussi efficace.

Nous sommes en revanche très sensibles à la réhabilitation de la gare par la SNCF : c'est une réussite ! Nous aurions souhaité que les autres concepteurs de la place de la gare aient eu le même souci de respecter l'aspect « village » de ce quartier.

Dans le Courrier Frettois n°51, nous avons alerté les Frettois sur les menaces de la Préfecture d'augmenter de 67 % la pénalité appliquée à notre ville en raison d'un manque de logements sociaux. Nous y insistions sur l'impossibilité pour la commune de respecter cette fameuse loi SRU obligeant à atteindre 20 % de logements sociaux. Cette loi est désormais applicable : dans ces conditions, est-il utile de continuer à nous y opposer ? Notre commune sera toujours dans l'œil du cyclone !

Pascale Bouguet-Louisa
Arlette Hébert

« Ensemble pour La Frette » ■

FÉVRIER

8 février

Cours à thème : « dessin », au Petit Palais (Atelier des arts frettois)

19 février

Collecte de sang à l'école Aristide Briand

20 février au 2 mars

Vacances scolaires

21 et 28 février

Atelier « Origami » à la bibliothèque

27 et 28 février

Stage de Poterie pour enfants à l'Engobe Bleu

MARS

1^{er} et 2 mars

Stage de dessin-Peinture enfants et adultes à l'Engobe Bleu

3 mars

Distribution de sacs pour la collecte des végétaux

3 au 18 mars

Exposition « Mixed potatoes » par JOCELIN à l'espace Roger Ikor

3 au 31 mars

Exposition « photographisme » à la bibliothèque

10 mars

Musée d'Orsay (les Amis de La Frette)

11 mars

Stage « peinture à l'huile » (Atelier des arts frettois)

12 au 30 mars

Inscriptions scolaires

13 mars

Reprise de la collecte des déchets végétaux

14 mars

Heure du conte à la bibliothèque (pour les 2/3 ans)

jusqu'au 16 mars

Inscriptions aux accueils de loisirs

16 et 17 mars puis 23,24 et 25 mars

« Les Belles Sœurs » par Les Tréteaux de La Frette

17 mars

La Boucle de l'eau (Lions Club)

17 mars

Stage de création de Bijoux en Fimo® à l'Engobe Bleu

17 et 20 mars

Cours à thème : « autoportrait » (Atelier des arts frettois)

mars

Cours à thème : « modèle nu (femme) » (Atelier des arts frettois) date non encore définie

24 mars

visite conférence au musée Carnavalet (Atelier des arts frettois)

24 et 25 mars

Distribution de compost à Azur

31 mars

Opération Berges saines

31 mars et 3 avril

Cours à thème : Du figuratif vers l'abstrait » (Atelier des arts frettois)

31 mars au 15 avril

Exposition Michel SAVATTIER à l'espace Roger Ikor

AVRIL

A compter du 1^{er} avril modification de la zone bleue

1^{er} avril

Stage « modelage » (Atelier des arts frettois)

7 avril

Fermeture de la mairie (Pâques)

14 avril

Journée dans le Beauvaisis et dans l'Oise - en covoiturage (les Amis de La Frette)

14 avril

Distribution de sacs pour la collecte des végétaux

16 au 27 avril

vacances scolaires

INFOS PRATIQUES

Code couleurs :

- actualités
- seniors
- culture-loisirs
- associations
- tribunes
- enfance-jeunesse
- environnement
- sports
- agenda
- album photos

Mise au point à propos de la tribune du groupe « Conjuguons demain autrement » :

Les tribunes traduisent la libre expression des différents groupes du conseil municipal et elles sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour autant, cela n'autorise pas à écrire des contre-vérités qui peuvent (dans certains cas) s'apparenter à de la diffamation. L'action politique nécessite une approche éthique et objective qui manque malheureusement à certains.

Aussi, il est important pour la bonne compréhension des Frettois de rétablir les faits à propos de « l'affaire du mur de M. Védie » : Ce mur s'est écroulé sur la voie publique, il y a près de 4 ans. A l'époque, le maire s'est trouvé dans l'obligation de prendre un « arrêté de péril grave et imminent ». A défaut, sa responsabilité était légalement engagée.

La commune aurait pu se substituer au propriétaire pour faire exécuter les travaux de réparation, mais elle s'y est refusée comme chacun peut le constater. Il est donc complètement faux d'écrire que le maire « avait décrété de faire vendre cette maison aux enchères sans l'ombre d'une considération humaine » !!

Au contraire, consciente de la situation très délicate du propriétaire, elle n'a pas voulu l'accabler et a longuement attendu qu'une solution technique et financière soit trouvée.

Après avoir reçu un avis favorable de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), la mairie va délivrer une Déclaration préalable validant la projet du propriétaire et lui permettant maintenant d'effectuer rapidement les travaux. Mais la solution mise en œuvre doit, bien entendu, assurer la sécurité des usagers de la voie et des propriétés voisines.

Enfin, la municipalité soutient l'action de l'association « Cadre de vie frettois ».

Se livrer à une démarche de « récupération » sur un tel dossier est inconvenant et inacceptable.

album photos

Vœux du Maire



Galette des seniors

